

ENSEMBLE... ON N'EST JAMAIS AUSSI EFFICACE

Y'A
QUELQU'UN?...

APPELE LE
ET DONNE LUI UN
GILET

° PRÉVENTION
DE LA SANTÉ DES
TRAVAILLEURS

LIBERT
& COMICSTRIP



L'adhésion au Syndicat ouvre droit à un abattement fiscal de 66% de la cotisation, sous forme de crédit d'impôt. Cette réduction s'applique bien à l'impôt et non au revenu imposable. Une attestation fiscale à joindre à votre déclaration de revenus 2012 vous sera adressée après paiement de votre cotisation.

Le paiement semestriel est possible dans ce cas joindre 2 chèques et un récapitulatif des dates de remise. Toutes les mentions sont obligatoires pour un bon enregistrement de votre adhésion.

Modalité de paiement :

- soit un chèque à l'ordre de CFE-CGC Santé au Travail (39, rue Victor Massé 75009 Paris. Tél : 01 48 78 80 41 Fax : 01 40 82 98 95 - www.cfecgc-santetravail.fr santeautravail@cfecgc-santesocial.fr)
- soit par prélèvement (formulaire disponible sur le site : www.medecinedutravail-syndicat.org)

Cotisation Médecins du travail : 236 €
Cotisation retraités : demi-tarif, soit 118 €
Cotisation Autres Membres de l'équipe Santé au Travail : 156 €
Cotisation retraités : demi-tarif, soit 78 €

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

E mail :

Nom de l'employeur (Entreprise ou service inter) :

.....

Adresse de l'entreprise où vous travaillez :

.....

.....

Formation en Santé au Travail (CES, DES, Qualification, BTS, DUT, Ingénieur...) :

.....

Métier :



L'adhésion au Syndicat ouvre droit à un abattement fiscal de 66% de la cotisation, sous forme de crédit d'impôt. Cette réduction s'applique bien à l'impôt et non au revenu imposable. Une attestation fiscale à joindre à votre déclaration de revenus 2012 vous sera adressée après paiement de votre cotisation.

Le paiement semestriel est possible dans ce cas joindre 2 chèques et un récapitulatif des dates de remise. Toutes les mentions sont obligatoires pour un bon enregistrement de votre adhésion.

Modalité de paiement :

- soit un chèque à l'ordre de CFE-CGC Santé au Travail (39, rue Victor Massé 75009 Paris. Tél : 01 48 78 80 41 Fax : 01 40 82 98 95 - www.cfecgc-santetravail.fr santeautravail@cfecgc-santesocial.fr)
- soit par prélèvement (formulaire disponible sur le site : www.medecinedutravail-syndicat.org)

Cotisation Médecins du travail : 236 €
Cotisation retraités : demi-tarif, soit 118 €
Cotisation Autres Membres de l'équipe Santé au Travail : 156 €
Cotisation retraités : demi-tarif, soit 78 €

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

E mail :

Nom de l'employeur (Entreprise ou service inter) :

.....

Adresse de l'entreprise où vous travaillez :

.....

.....

Formation en Santé au Travail (CES, DES, Qualification, BTS, DUT, Ingénieur...) :

.....

Métier :



REPRÉSENTATION AU CISME



"CONFORMÉMENT À LA NOUVELLE LOI SUR LA REPRÉSENTATIVITÉ DES SYNDICATS "

ENSEMBLE... ON N'EST JAMAIS AUSSI EFFICACE

L'adhésion au Syndicat ouvre droit à un abattement fiscal de 66% de la cotisation, sous forme de crédit d'impôt. Cette réduction s'applique bien à l'impôt et non au revenu imposable. Une attestation fiscale à joindre à votre déclaration de revenus 2012 vous sera adressée après paiement de votre cotisation.

Le paiement semestriel est possible dans ce cas joindre 2 chèques et un récapitulatif des dates de remise. Toutes les mentions sont obligatoires pour un bon enregistrement de votre adhésion.

Modalité de paiement :

- soit un chèque à l'ordre de CFE-CGC Santé au Travail (39, rue Victor Massé 75009 Paris. Tél : 01 48 78 80 41 Fax : 01 40 82 98 95 - www.cfecgc-santetravail.fr santeautravail@cfecgc-santesocial.fr)
- soit par prélèvement (formulaire disponible sur le site : www.medecinedutravail-syndicat.org)

Cotisation Médecins du travail : 236 €
Cotisation retraités : demi-tarif, soit 118 €
Cotisation Autres Membres de l'équipe Santé au Travail : 156 €
Cotisation retraités : demi-tarif, soit 78 €

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

E mail :

Nom de l'employeur (Entreprise ou service inter) :

.....

Adresse de l'entreprise où vous travaillez :

.....

.....

Formation en Santé au Travail (CES, DES, Qualification, BTS, DUT, Ingénieur...) :

.....

Métier :



ENSEMBLE... ON N'EST JAMAIS AUSSI EFFICACE



" L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE SELON LA CFE-CGC "

alBERT
& COMICSTRIP

L'adhésion au Syndicat ouvre droit à un abattement fiscal de 66% de la cotisation, sous forme de crédit d'impôt. Cette réduction s'applique bien à l'impôt et non au revenu imposable. Une attestation fiscale à joindre à votre déclaration de revenus 2012 vous sera adressée après paiement de votre cotisation.

Le paiement semestriel est possible dans ce cas joindre 2 chèques et un récapitulatif des dates de remise. Toutes les mentions sont obligatoires pour un bon enregistrement de votre adhésion.

Modalité de paiement :

- soit un chèque à l'ordre de CFE-CGC Santé au Travail (39, rue Victor Massé 75009 Paris. Tél : 01 48 78 80 41 Fax : 01 40 82 98 95 - www.cfecgc-santetravail.fr santeautravail@cfecgc-santesocial.fr)
- soit par prélèvement (formulaire disponible sur le site : www.medecinedutravail-syndicat.org)

Cotisation Médecins du travail : 236 €
Cotisation retraités : demi-tarif, soit 118 €
Cotisation Autres Membres de l'équipe Santé au Travail : 156 €
Cotisation retraités : demi-tarif, soit 78 €

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

E mail :

Nom de l'employeur (Entreprise ou service inter) :

.....

Adresse de l'entreprise où vous travaillez :

.....

.....

Formation en Santé au Travail (CES, DES, Qualification, BTS, DUT, Ingénieur...) :

.....

Métier :



623 médecins du travail et 456 représentants CFE-CGC au CA et à la Commission de Contrôle

22 dans le réseau anact aract et 2 à l'oppbtp

16 ADMINISTRATEURS CARSAT et 84 INGÉNIEURS et AGENTS de CONTRÔLE CFE-CGC

16 ADMINISTRATEURS CRAT MP

9 représentants dans les CTN et 32 représentants dans les CTR ainsi que 30 représentants dans les ORST

2 représentants à la CAT, 2 à l'INRS, 2 à EUROGIP, 2 à L'ANSES

10 représentants au CoCT et 1 représentant au BIT

24 852 représentants dans les CHSCT



CFE CGC LA PUISSANCE D'UN RÉSEAU AU SERVICE DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

L'adhésion au Syndicat ouvre droit à un abattement fiscal de 66% de la cotisation, sous forme de crédit d'impôt. Cette réduction s'applique bien à l'impôt et non au revenu imposable. Une attestation fiscale à joindre à votre déclaration de revenus 2012 vous sera adressée après paiement de votre cotisation.

Le paiement semestriel est possible dans ce cas joindre 2 chèques et un récapitulatif des dates de remise. Toutes les mentions sont obligatoires pour un bon enregistrement de votre adhésion.

Modalité de paiement :

- soit un chèque à l'ordre de CFE-CGC Santé au Travail (39, rue Victor Massé 75009 Paris. Tél : 01 48 78 80 41 Fax : 01 40 82 98 95 - www.cfecgc-santetravail.fr santeautravail@cfecgc-santesocial.fr)
- soit par prélèvement (formulaire disponible sur le site : www.medecinedutravail-syndicat.org)

Cotisation Médecins du travail : 236 €
Cotisation retraités : demi-tarif, soit 118 €
Cotisation Autres Membres de l'équipe Santé au Travail : 156 €
Cotisation retraités : demi-tarif, soit 78 €

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

E mail :

Nom de l'employeur (Entreprise ou service inter) :

.....

Adresse de l'entreprise où vous travaillez :

.....

.....

Formation en Santé au Travail (CES, DES, Qualification, BTS, DUT, Ingénieur...) :

.....

Métier :

